



Lundi 22 février 2016

Extension de la Garantie Jeunes en Maine-et-Loire : priorité à la jeunesse

En 2013, dans le cadre d'un plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, **« nous avons, avec le Gouvernement, permis à des jeunes en grande précarité de s'installer dans la vie active grâce à un parcours complet et intensif d'accès à l'emploi, appelé la Garantie jeunes »** indique Luc Belot.

Ce dispositif a été lancé sur 10 départements en 2013 et étendu à 62 nouveaux départements en 2015. En deux ans, près de 46 000 jeunes en ont bénéficié. Fin 2016, 91 départements volontaires déploieront la Garantie Jeunes.

Avant que celle-ci soit généralisée à l'ensemble du territoire en 2017 (sur la base de l'évaluation du comité scientifique qui rendra ses premières conclusions à l'été), **« cette expérimentation est étendue dans le département du Maine-et-Loire »** annonce le député de la première circonscription Angers-Nord ainsi que 18 autres et 85 nouvelles missions locales.

La Garantie jeunes s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude. Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, ils sont accompagnés de manière intensive et collective, bénéficient de mises en situation professionnelle.

« Cet accompagnement est assorti d'une aide financière pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi. La Garantie jeunes est basée sur la reconnaissance de l'accès à l'emploi comme facteur premier d'insertion et de lutte contre la pauvreté » précise le député et ajoute **« qu'elle vise également à apporter un appui aux employeurs et à les intégrer comme acteurs dans le champ même de l'accompagnement, pour influencer sur leurs pratiques de recrutement et sécuriser leur relation de travail avec les jeunes »**.

La Garantie jeunes s'ajoute à la Prime d'Activité, visant à soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs aux ressources modestes et des jeunes à partir de dix-huit ans.

« Versée pour la première fois le 5 février, la prime d'activité est déjà une réussite et un vrai accompagnement : au moins 1,2 millions de jeunes seront concernés par ce coup de pouce au pouvoir d'achat dès cette année. 16148 foyers ont bénéficié dans le département de Maine-et-Loire au 31 janvier 2016 dont plus de 3 000 jeunes » conclut Luc Belot.

Contact presse :

François Benoiton

francois.benoiton@lucbelot.net

02 41 87 95 95

06 82 77 03 54